



LES 10 RÈGLES D'OR DU CONCOURS DIS-MOI DIX MOTS !

ARTICLE 1. CONTEXTE

Ce concours invite les écoles, les universités ainsi que l'ensemble des amoureux de la langue française du Qatar à réaliser une production littéraire et graphique individuelle ou collective, reposant sur un travail linguistique à partir des dix mots choisis chaque année, par le Ministère français de la Culture. Le thème de l'édition 2023 porte sur « *Dis-moi dix mots à tous les temps* » avec :

Année-lumière, avant-jour, dare-dare, déjà-vu, hivernage, lambiner, plus-que-parfait, rythmer, synchrone, tic-tac

ARTICLE 2. PUBLIC CONCERNÉ

Vous avez entre 7 et 77 ans ? Ce concours est pour vous ! Peuvent participer, seuls ou en association avec d'autres personnes ou d'autres classes au sein d'un même établissement scolaire ou universitaire, ou en partenariat avec des artistes ou organismes culturels :

- les élèves des écoles publiques ou privées
- les étudiants universitaires
- le grand public

ARTICLE 3. PRODUCTIONS ATTENDUES

Les Format des productions :

Les productions devront indiquer clairement le nom de l'auteur, son âge, son établissement d'origine et le nom de son professeur de français (ou référent), s'il est élève ou étudiant. Les candidats ne peuvent soumettre qu'une SEULE production, qu'ils participent dans un groupe-classe ou seuls.

Texte :

Il s'agira d'un texte court (maximum 20 lignes) selon un genre stylistique libre (prose, poésie, acrostiche, genre comique, dramatique...). Dans le corps du texte, les dix mots devront être clairement soulignés. Format requis : PDF.

Vidéo et audio :

Il s'agira d'une vidéo (format Mp4) ou d'un document audio (format MP3) d'une longueur maximale de 2 minutes. Le candidat s'engage à respecter les droits d'auteurs, images et musiques utilisées dans sa production.

Dessin :

Pas de contraintes particulières. Les productions devront être scannées. Elles seront récupérées ultérieurement pour une éventuelle exposition (format JPEG ou PDF).

ARTICLE 4. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de participer au concours vous devez vous inscrire et envoyer vos productions avant le 15 mars 2023 !

Les inscriptions sont prises en compte dès que l'un des formulaires suivants est complété :

- Pour les établissements scolaires et universitaires : cliquez [ICI](#)
- Pour le grand public : cliquez [ICI](#)

Les productions devront être déposées sur l'adresse électronique suivante francophonies@if-qatar.com avant le 15 mars 2023, et les résultats seront communiqués aux établissements le 19 mars.

ARTICLE 6. LE CALENDRIER

Le 15 mars à minuit, heure du Qatar	Date limite pour l'envoi des productions
Le 19 mars tenue du jury	Tenue du jury et publication des résultats
À déterminer	Remise des prix
À déterminer	Exposition des productions

ARTICLE 7. COMMENT SOUMETTRE LES PRODUCTIONS ?

Envoyez vos productions finales sur francophonies@if-qatar.com avant le 15 mars à minuit, heure du Qatar. Aucune production ne sera acceptée au-delà de cette date.

ARTICLE 8. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un jury composé de 3 personnes évaluera les productions selon les critères prédéfinis dans la grille d'évaluation.

ARTICLE 9. PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET PRIX

Les résultats seront proclamés sur le site officiel de l'Institut français et sur les réseaux sociaux.

De nombreuses surprises sont à gagner !

Seront récompensés les lauréats des 4 catégories suivantes :

- Meilleure production jeunes (jusqu'à 8 ans)

- Meilleure production pré-ado (de 8 à 12 ans)
- Meilleure production ado (de 12 à 18 ans)
- Meilleure production tout public

ARTICLE 10. CAS DE FORCE MAJEURE

L'Institut Français du Qatar est dégagé de toute responsabilité en cas de force majeure qui entrainerait l'annulation du concours.



*Liberté
Créativité
Diversité*

